



Commission de la jeunesse

3151 - Cité scientifique des jeunes Le Vaisseau

Conventions de partenariat avec différents acteurs (Université de Strasbourg et lycée des métiers "Le Corbusier") pour l'activité du Vaisseau

Rapport n° CP/2013/517

Service gestionnaire :
Le Vaisseau

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation deux conventions de partenariat : l'une avec l'Université de Strasbourg (UDS) et l'autre avec le Lycée des métiers le Corbusier.

1 – Convention de partenariat avec l'Université de Strasbourg (UDS)

Les missions fondamentales assignées au Vaisseau par le Conseil Général du Bas-Rhin sont de rendre la science accessible au plus grand nombre (fréquentation annuelle 165.000 visiteurs), de participer à l'éducation, de stimuler l'ouverture au monde et d'être acteur du développement durable. A cet égard, l'identité du Vaisseau se résume en différentes postures de lieu et d'actions à savoir : lieu de questionnement, lieu d'interactivité et de rencontres, lieu de ressources et de raisonnement par le jeu, lieu biculturel, lieu de transmission de valeurs favorisant le développement durable, lieu de programmation riche, renouvelée, cohérente et lisible ainsi qu'acteur d'un réseau dynamique. A ce titre, le Vaisseau se doit d'être en partenariat avec les milieux scientifiques.

L'Université de Strasbourg, université de plus de 43 000 étudiants, se distingue par des contributions scientifiques qui la hissent parmi les toutes premières universités françaises et européennes. Cette particularité est renforcée par l'interdisciplinarité des recherches ainsi que par une collaboration forte et ancienne avec le CNRS, l'INSERM et désormais avec l'INRA. L'Université de Strasbourg, en tant qu'acteur essentiel de la formation souhaite développer ses partenariats afin de favoriser parmi toutes les classes d'âges la diffusion des connaissances scientifiques. La fusion des trois universités strasbourgeoises en une seule université, dite Université de Strasbourg, au 1er janvier 2009, ne fait que renforcer la pertinence et la notoriété d'un partenariat avec le Vaisseau.

L'objet de ce partenariat est de renforcer les liens Vaisseau - Université en mobilisant les ressources intellectuelles nécessaires et en réalisant des actions de culture scientifique communes. Il s'agit par exemple d'accueillir l'UDS, représentée par son Vice-Président « Science en Société », au Conseil scientifique et pédagogique du Vaisseau dans un rôle consultatif, de solliciter l'UDS pour apporter conseil et expertise sur des documents scientifiques ou sur des actions réalisées par le Vaisseau ou encore d'encourager le prêts d'objets provenant des collections universitaires au Vaisseau et favoriser la participation des étudiants ou de personnes en formation de l'UDS à des stages ou ateliers proposés par le Vaisseau.

En annexe au présent rapport, vous trouverez la convention qui formalise ce partenariat.

2 – Convention de partenariat avec le lycée des métiers le Corbusier

Le Département souhaite confier au lycée des métiers Le Corbusier, établissement à caractère éducatif qui a pour mission la valorisation des voies professionnelles et technologiques, la conception d'outils nécessaires à la réalisation d'avant-projets. L'objectif

d'un avant-projet est de disposer d'informations pertinentes pour éclairer la décision de démarrer ou non un projet. Ces informations sont techniques et permettent d'examiner la pertinence, l'opportunité, le risque, la faisabilité du projet. Les outils conçus et développés par le lycée des métiers le Corbusier permettront de rendre compte de problématiques et d'émettre des scénarios créatifs visant à résoudre cette problématique. Les propositions qui seront formulées à la suite de cette collaboration ont pour objectif d'aider le Département à affiner le projet de fonctionnement du Vaisseau, de s'inscrire dans une vision prospective, et d'envisager des solutions les plus pertinentes et les plus économiques.

Ce partenariat scolaire vise à apporter un complément à la formation des étudiants du Diplôme Supérieur des Arts Appliqués du Lycée des métiers le Corbusier notamment sur ses aspects scientifiques, techniques et artistiques. Les livrables que les étudiants proposeront au Vaisseau seront considérés comme autant de pistes de réflexions dans une dimension prospective, visant à étayer un cahier des charges. Le temps de développement de projet possible à l'issue de cette étape, devra faire l'objet d'un appel d'offre public.

En annexe au présent rapport, vous trouverez la convention qui formalise ce partenariat.

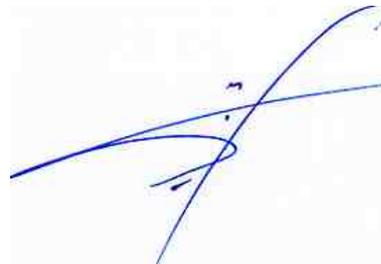
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve les conventions de partenariat à intervenir entre le Département pour l'activité du Vaisseau et l'Université de Strasbourg et le lycée des métiers le Corbusier.

Elle autorise le Président du Conseil Général du Bas-Rhin à signer lesdites conventions.

Strasbourg, le 17/06/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL